

## Avec + de 3 absences en TD vais je devoir aller au rattrapage ?

Par **Tomtom.**, le 14/04/2021 à 03:18

Bonjour,

Je suis sans doute défaillant à cause d'un nombre d'absence en TD supérieur a 3. Cependant je vais passer tous les examens et je n'ai loupé aucun devoir ou quelconque travail noté. Avais-je tout de même devoir aller au rattrapage ? Cela aura-t-il une conséquence sur mes résultats ?

Par **Isidore Beautrelet**, le 14/04/2021 à 08:25

Bonjour

[quote]

Je suis sans doute défaillant à cause d'un nombre d'absence en TD supérieur a 3

[/quote]

Ces absences sont-elles injustifiées ? Si oui vous serez défaillant.

Si elle sont justifiées et que vous avez fourni vos justificatifs, pas de panique vous ne serez pas défaillant !

Si elles sont justifiées mais que vous n'avez pas fourni vos justificatifs, contactez rapidement votre scolarité pour voir s'il n'est pas trop tard pour régulariser votre situation

[quote]

je vais passer tous les examens

[/quote]

Si vous êtes réellement défaillant, vous n'allez pas pouvoir passer les examens.

Certes, l'administration ne contrôle pas toujours qui entre dans l'amphi.

Mais même si vous y allez au culot en vous présentant le jour de l'examen et que vous rendez une copie; l'administration n'en tiendra pas compte au moment de la saisie des notes.

Bref, un étudiant défaillant ne peut pas passer les examens de 1ère session et doit aller directement aux rattrapages.